

# Procès-verbal

Rencontre du Conseil d'établissement

Séance tenue le mardi 8 juin 2021 - 18 h - Via l'application « TEAMS »

**Présents :** Monsieur Aubin, Alexandre (Parent)  
Madame Brassard, Josée (Secrétaire)  
M. Daniel Desgagné (Enseignant)  
Madame Fortin, Marie-Pascale (Enseignante)  
Madame Gaudreault, Enid (Enseignante)  
Monsieur Girard, Simon (Parent)  
Monsieur Guha, Bhaskor (Parent)  
Madame Hubert, Annie (Service de garde)  
Madame Laberge, Sonia (Enseignante)  
Madame Lavoie, Caroline (Parent)  
Madame Simard, Pascale  
Monsieur Sioud, Aymen (Parent)

**Absente :** Madame Côté, Marie-Christine (Parent)  
**Invitée :** Madame Carole-Anne Tremblay (Stagiaire direction)

## 1. MOT DE BIENVENUE

*Le président souhaite la bienvenue aux membres présents qui assistent à la rencontre de façon virtuelle (via l'application « Teams »). Madame Pascale Simard désire souhaiter une bienvenue spéciale à madame Carole-Anne Tremblay, stagiaire en direction.*

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

*Monsieur Sioud effectue la lecture de l'ordre du jour. L'ordre du jour est modifié comme suit :*

### 10. Autres sujets :

10.1 Parascolaire 2021-2022

**C.E. 2020-2021-20** **IL EST PROPOSÉ PAR** *Monsieur Simon Girard*  
**SECONDÉ** *par Monsieur Bhaskor Guha*

**QUE** *l'ordre du jour soit accepté avec la modification apportée.*

**ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

## 3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU MARDI 20 AVRIL 2021

*En suivi au point 4 - Parole au public (9.1 - Projet compost) - Le comité a prévu une rencontre la semaine prochaine.*

### 3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU MARDI 20 AVRIL 2021 (suite)

*En suivi au point 6.1 - Normes et modalités d'évaluation (pondération) - Lors de la dernière rencontre, il avait été annoncé que la pondération finale des deux bulletins de l'année scolaire 2021-2022 serait de 35 % et de 65 % alors qu'il a plutôt été officialisé par le ministre de l'Éducation que la pondération finale 2021-2022 serait de 50 % pour chacune des deux étapes.*

*En suivi au point 6.3 - Accueil 1, 2, 3 Vers la maternelle - Les rencontres d'accueil se sont déroulées les 2 et 9 juin derniers. Que de bons commentaires à ce sujet. On souligne le travail des enseignantes de maternelle ainsi que des intervenants qui ont fait de cette journée une belle réussite.*

*En suivi au point 7 - Service de garde - L'option du Service de traiteur n'a pas été retenue par les membres du C.E. Pour l'année scolaire 2021-2022, on souhaite bien évidemment la réouverture des micro-ondes. Alors on optera pour des lunchs froids et des lunchs chauds (thermos ou micro-ondes) pour les élèves de l'école Ste-Bernadette l'an prochain.*

*En suivi au point 9.4 - Temps d'écran - M. Bhaskor Guha désire préciser que les questionnements au niveau du temps d'écran étaient non seulement au niveau du Service de garde mais également au niveau la portion-école (en classe). S'il y avait des règles claires établies ou une politique. La réponse est la même en ce sens. Outre le temps accordé à l'écran pour la pédagogie en classe, les enseignantes essaient le moins possible de réutiliser l'écran.*

*En suivi au point 10 - O.P.P. - Madame Caroline Lavoie prend la parole afin de confirmer la tenue de la parade dans le quartier lors de la dernière journée d'école le 21 juin prochain. En groupe-classe, les élèves défilent dans les rues accompagnés de la troupe Les Fous du Roi (animation). Pour l'occasion, les élèves ainsi que le personnel de l'école s'habilleront de façon colorée. Un berlingot de lait au chocolat sera remis à chacun à la fin de la parade.*

**C.E. 2020-2021-21**      **IL EST PROPOSÉ PAR** *Madame Enid Gaudreault*  
**SECONDÉE** *par Monsieur Alexandre Aubin*

**QUE** *le procès-verbal de la rencontre du mardi 20 avril 2021 soit adopté tel que présenté.*

**ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

### 4. PAROLE AU PUBLIC

*Aucun public n'est présent.*

### 5. SUJETS D'ADOPTION

#### 5.1 Budget 2021-2022

*Le budget annuel pour l'exercice financier 2021-2022 relativement aux enveloppes budgétaires décentralisées a été déposé avant la rencontre. Madame Pascale Simard effectue un survol des mesures protégées et des mesures dédiées.*

## 5.1 Budget 2021-2022 (suite)

C.E. 2020-2021-22

**IL EST PROPOSÉ PAR** *Monsieur Alexandre Aubin*  
**SECONDÉ** *par Madame Sonia Laberge*

**QUE** *le budget 2021-2022 soit adopté tel que présenté.*

**ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

## 6. SUJETS D'APPROBATION

### 6.1 Fonds à destination spéciale - Activité de fin d'année (Cornet volant)

*Il avait été prévu de faire venir le camion réfrigéré du « Cornet volant » lors de la journée du 18 juin prochain (Ninja Warrior). Malheureusement, ce dernier ne pourra se déplacer pour notre activité. Cependant, des friandises glacées seront remises à tous les élèves à la fin de l'activité. On rappelle que les sommes amassées de la Course des Éclairs et de la Dictée PGL de l'an dernier avaient été placées dans un Fonds à destination spéciale pour ce genre d'occasion. Le montant recueilli de la Dictée PGL de cette année sera également ajouté à ce Fonds pour de futures activités.*

### 6.2 Agenda vs Code vestimentaire

*On discute du Code vestimentaire qui sera inséré dans l'agenda dès l'an prochain avec le Code de vie actuel. Un document a été déposé et tous sont en accord afin de mettre en place des balises, des références. Le document final sera présent dans l'Agenda scolaire 2021-2022 et sera également transmis à tous les parents. De plus, il sera déposé sur le nouveau site Internet de l'école afin que tous soient en mesure d'en prendre connaissance.*

### 6.3 Listes de fournitures scolaires 2021-2022

*Les listes de fournitures scolaires 2021-2022 sont présentées. Le matériel scolaire est sensiblement le même que les années précédentes. Quelques petits ajouts et/ou corrections ont été apportés. Les frais chargés aux parents sont sensiblement les mêmes également mais on note l'ajout d'un montant de 10,00 \$ pour l'agenda scolaire (3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année).*

## 7. SUJETS D'INFORMATION

### 7.1 Clientèle 2021-2022

*En date du mardi 8 juin 2021, la clientèle scolaire 2021-2022 se définit comme suit :*

<i>Maternelle 5 ans</i>	<i>1 groupe</i>	<i>19 élèves</i>
<i>1<sup>ère</sup> année</i>	<i>1 groupe</i>	<i>23 élèves</i>
<i>2<sup>e</sup> année</i>	<i>2 groupes</i>	<i>33 élèves</i>
<i>3<sup>e</sup> année</i>	<i>1 groupe</i>	<i>23 élèves</i>
<i>4<sup>e</sup> année</i>	<i>1 groupe</i>	<i>26 élèves</i>
<i>5<sup>e</sup> année</i>	<i>1 groupe</i>	<i>22 élèves</i>
<i>6<sup>e</sup> année</i>	<i>1 groupe</i>	<i>24 élèves</i>

## 7.2 Travaux du bassin secteur Sud

*Après des travaux d'analyse effectués auprès des bassins du Secteur du Bas-Saguenay et du Secteur Nord, on annonce qu'il y a présentement révision du bassin du secteur Sud. En effet, le 29 juin prochain, le Centre de services scolaires des Rives-du-Saguenay déposera l'état de la situation et les hypothèses de solution. Des recommandations seront émises en rapport avec le respect des capacités maximales des établissements scolaires.*

## 8. SERVICE DE GARDE

*Madame Annie Hubert, mentionne que tout se déroule bien au Service de garde. Elle annonce une journée d'activité à la Zone portuaire de Chicoutimi pour la journée pédagogique du 11 juin prochain.*

## 9. COMITÉ DE PARENTS

*Le sujet a été traité dans les suivis au point 3.*

## 10. AUTRES SUJETS

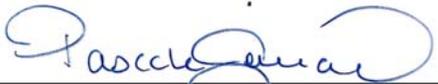
### 10.1 Parascolaire 2021-2022

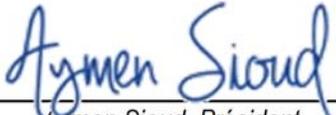
*En vue d'une planification adéquate, M. Bhaskor Guha se demande s'il est possible de penser à planifier des activités de parascolaire pour l'année scolaire 2021-2022. Peu importe l'activité, une démarche doit être entamée et enclenchée à l'avance. Madame Simard mentionne qu'en raison de la situation actuelle, il est difficile de prévoir si la tenue de telles activités soit possible dès septembre. On doit malheureusement attendre les directives de la Santé publique à ce sujet.*

## 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

*Levée de l'assemblée : 20 h 45*

*Adopté à l'unanimité.*

  
\_\_\_\_\_  
Pascale Simard, Directrice

  
\_\_\_\_\_  
Aymen Sioud, Président